

Zeitschrift: Bulletin technique de la Suisse romande
Band: 63 (1937)
Heft: 9

Sonstiges

Nutzungsbedingungen

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften auf E-Periodica. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. Das Veröffentlichen von Bildern in Print- und Online-Publikationen sowie auf Social Media-Kanälen oder Webseiten ist nur mit vorheriger Genehmigung der Rechteinhaber erlaubt. [Mehr erfahren](#)

Conditions d'utilisation

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. La reproduction d'images dans des publications imprimées ou en ligne ainsi que sur des canaux de médias sociaux ou des sites web n'est autorisée qu'avec l'accord préalable des détenteurs des droits. [En savoir plus](#)

Terms of use

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. Publishing images in print and online publications, as well as on social media channels or websites, is only permitted with the prior consent of the rights holders. [Find out more](#)

Download PDF: 30.06.2025

ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>

BULLETIN TECHNIQUE DE LA SUISSE ROMANDE

ABONNEMENTS :

Suisse : 1 an, 12 francs
Etranger : 14 francs

Pour sociétaires :

Suisse : 1 an, 10 francs
Etranger : 12 francs

Prix du numéro :
75 centimes.

Pour les abonnements
s'adresser à la librairie
F. Rouge & C^{ie}, à Lausanne.

Paraissant tous les 15 jours

Organe de la Société suisse des ingénieurs et des architectes, des Sociétés vaudoise et genevoise des ingénieurs et des architectes, de l'Association des anciens élèves de l'Ecole d'ingénieurs de l'Université de Lausanne et des Groupes romands des anciens élèves de l'Ecole polytechnique fédérale. — Organe de publication de la Commission centrale pour la navigation du Rhin.

COMITÉ DE RÉDACTION. — Président : R. NEESER, ingénieur, à Genève. — Membres : *Fribourg* : MM. L. HERTLING, architecte ; A. ROSSIER, ingénieur ; *Vaud* : MM. C. BUTTICAZ, ingénieur ; E. ELSKES, ingénieur ; EPITAUX, architecte ; E. JOST, architecte ; A. PARIS, ingénieur ; CH. THÉVENAZ, architecte ; *Genève* : MM. L. ARCHINARD, ingénieur ; E. ODIER, architecte ; CH. WEIBEL, architecte ; *Neuchâtel* : MM. J. BÉGUIN, architecte ; R. GUYE, ingénieur ; A. MÉAN, ingénieur cantonal ; *Valais* : MM. J. COUCHEPIN, ingénieur, à Martigny ; HAENNY, ingénieur, à Sion.

RÉDACTION : H. DEMIERRE, ingénieur, 11, Avenue des Mousquetaires,
LA TOUR-DE-PEILZ.

ANNONCES

Le millimètre sur 1 colonne,
largeur 47 mm :
20 centimes.

Rabais pour annonces
répétées.

Tarif spécial
pour fractions de pages.

Régie des annonces :
Annonces Suisses S. A.
8, Rue Centrale (Pl. Pépinet)
Lausanne

CONSEIL D'ADMINISTRATION DE LA SOCIÉTÉ ANONYME DU BULLETIN TECHNIQUE

A. DOMMER, ingénieur, président ; G. EPITAUX, architecte ; M. IMER.

SOMMAIRE : *En suivant la construction du barrage de Kembs*, par PIERRE PEITREQUIN, ingénieur, à Lausanne. — *Expériences sur le mouvement permanent de l'eau dans les canaux découverts, avec apport ou prélèvement le long du courant*, par H. FAVRE, Dr ès sc. techn. et F. BRAENDLE, Ing. dipl. — *DIVERS* : *La nouvelle caserne de sapeurs-pompiers d'Asnières*. — *SOCIÉTÉS* : *Société suisse des ingénieurs et des architectes*. — *Quatrième réunion internationale d'architectes*. — *BIBLIOGRAPHIE*. — *SERVICE DE PLACEMENT*.

En suivant la construction du barrage de Kembs,

par PIERRE PEITREQUIN, ingénieur à Lausanne.

M. Pierre Peitrequin, ingénieur, veut bien faire part aux lecteurs du « Bulletin technique de la Suisse romande » des « leçons » que lui a inspirées sa participation à l'édition du barrage de Kembs. — Réd.

Remarque préliminaire : Il sera question dans cette étude de quelques travaux particulièrement délicats exécutés au chantier du barrage de Kembs (sur le Rhin, en aval de Bâle) ainsi que de quelques ennuis auxquels sont exposés les constructeurs qui entreprennent des travaux de ce genre. Le barrage de Kembs (1929-1933) a été exécuté dans des conditions très difficiles, en grande partie

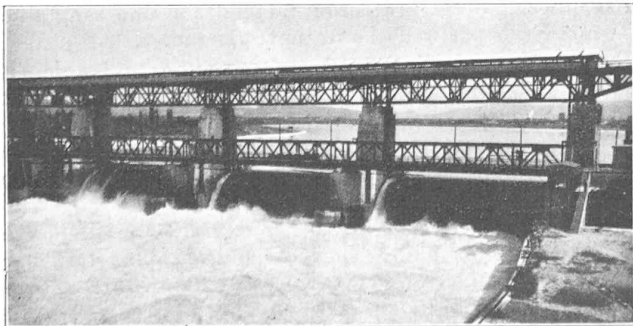


Fig. 1. — Le barrage de Kembs, vu de la rive gauche aval.
Photo Dyckerhoff et Widmann (Berlin).

à l'air comprimé et avec l'obligation de ne jamais interrompre la navigation. Cette réalisation fait le plus grand honneur aux entrepreneurs : *Dyckerhoff et Widmann* et *Siemens-Bauunion*, de Berlin ainsi qu'à l'ingénieur-conseil : *Locher & Cie*, de Zurich. La direction et la surveillance des travaux étaient assurées par l'*Energie Electrique du Rhin S. A.* (Mulhouse) et par l'Etat français.

Les quatre photographies qui accompagnent cet article ont été prises par les soins des entrepreneurs. La coupe transversale du seuil et vue latérale d'une pile (fig. 2) est la reproduction d'un dessin dressé par la Maison *Locher & C^{ie}*, à Zurich. Enfin le dessin des piles provisoires (fig. 3) a été établi par la Maison *Dyckerhoff & Widmann* (Berlin).

La chute de Kembs, premier échelon du grand Canal d'Alsace : La chute de Kembs, dont les travaux viennent d'être exécutés, de 1928 à 1933, comprend :

Un barrage en travers du Rhin, à 7,5 km à l'aval de Bâle.

Un canal latéral sur territoire français (rive gauche du fleuve) qui prend naissance 500 m à l'amont du barrage, se divise, à 4 km de son origine en : un canal de force motrice aboutissant à l'usine et un canal de navigation conduisant aux écluses.

Le canal de fuite de l'usine et le bief aval du canal de navigation se réunissent en un canal commun qui débouche dans le Rhin, 6,3 km à l'aval du barrage. Ce débouché dans le Rhin sera supprimé quand la chute suivante (Ottmarsheim) aura pu être exécutée.

Les ouvrages de Kembs tirent leur nom d'une petite commune du département du Haut-Rhin (France) sur le territoire de laquelle ont été construites l'usine et les écluses.

Depuis le mois de mai 1932, les bateaux circulant sur le Rhin entre Strasbourg et Bâle empruntent les écluses